

Filière: Finitions et Aménagements

BP Peintre Applicateur de revêtements

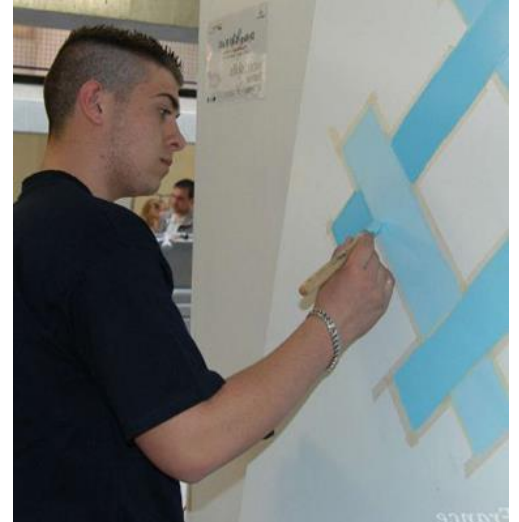
Le métier

La titulaire du BP Peintre Applicateur de revêtements intervient dans le cadre de rénovation, d'amélioration de l'habitat et des travaux neufs.

Il met en œuvre des travaux préparatoires, d'apprêt, des peintures, des revêtements muraux et sol, des produits décoratifs. Il contribue au confort de l'habitat par l'esthétisme, du thermique, de l'acoustique souvent des locaux occupés à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur.

Il sera capable de :

- Lire et interpréter tous documents techniques, plans, descriptifs...
- Etablir le mode opératoire nécessaire à l'exécution de ses travaux.
- Organiser son poste de travail en fonction des règles de sécurité.
- Utiliser correctement les outils et machines en se référant à ses connaissances.
- Réaliser et conduire à bonne fin les travaux de sa compétence.
- Posséder des notions technologiques sur les corps d'état
- Effectuer un quantitatif de matériaux, établir un devis.



Précision, finesse, habileté manuelle et un certain sens artistique sont les qualités essentielles du BP peintre.

Il est le dernier intervenant sur le chantier et sublime les murs, sols, ou plafonds grâce à sa technique et sa connaissance.

Pour cela, il utilise divers produits tels que la peinture, le papier-peint, le grésé, les enduits, les tissus... Et aussi de plus en plus de produits naturels et protecteurs de la planète tels que chaux, stucco, sable, peintures de COV normalisées ...

Surtout, il possède des connaissances techniques en matière de respect de l'environnement d'isolation thermique par l'extérieur, sans oublier la gestion de chantier.

Programme de formation

Enseignement général :

- Français
- Histoire-géographie
- Mathématiques
- Prévention Santé Environnement
- Travaux Pratiques Sciences
- Sciences

Enseignement professionnel :

- Etude technologique
- Etude pratique
- Ergonomie
- Dessin/ Lecture de plan

Rythme de l'alternance :

1 semaine CFA/2 semaines entreprise

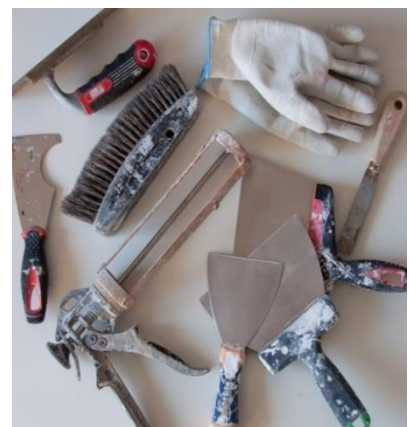
Condition admission

Etre titulaire du :

- CAP Peintre

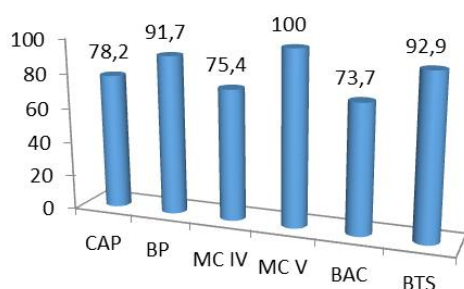
Poursuites d'études

- BTS Aménagement finition





Les résultats aux examens 2016



* Valeur en %

Les conditions

- Avoir entre 16 et 30 ans (15 ans si sortie de classe de 3ème).
- S'inscrire au CFA BTP 57
- Signer un contrat d'apprentissage pour une durée de 1, 2 ou 3 ans.

L'apprenti (e) :

- est lié(e) à l'entreprise par un contrat dont la durée peut varier de 1 à 3 ans.
- reçoit en entreprise, sous la responsabilité d'un Maître d'Apprentissage, une formation pratique et technologique.
- doit obligatoirement suivre les cours d'enseignement général et technique qui sont dispensés au CFA BTP 57.
- perçoit un salaire de son employeur.

80 % de taux d'insertion, soit **8 jeunes sur 10** qui trouvent une solution positive dans les six mois suivant leur fin de contrat d'apprentissage.

86% de réussite aux examens 2016.

La rémunération

Les rémunérations applicables sont calculées en fonction de l'âge et de l'année de formation de l'apprenti. Elles varient entre 40 et 80% du SMIC*. **BONUS APPRENTIS : Pas de charges salariales ! Le salaire BRUT = le salaire NET !**

Année de formation	Moins de 18 ans	18-20 ans	21ans et plus
1ère année	40%	50%	55%
2ème année	50%	60%	65%
3ème année	60%	70%	80%

*SMIC = 1480.27 euros au 1^{er} janvier 2017

Centre de Formation d'Apprentis du Bâtiment et des Travaux Publics

154, Chemin de Blory – BP 10009 MONTIGNY-LES-METZ
57151 MARLY CEDEX

Tél. 03 87 63 71 08 - Télécopie 03 87 50 63 41

www.cfabtp-moselle.org

